

Les Parlementaires des R. L. contre le budget des dépenses recouvrables

Le budget est contraire aux sinistrés, à la France et au croit

Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni au Sénat ce matin, sous la présidence de M. Hayes.

M. Henri Morin a fait un compte rendu de la dernière session de la Commission Sénatoriale des Ministres des Finances et des Régions Libérées.

Le groupe interparlementaire des départements dévastés estime :

1. Que les articles relatifs aux Régions Libérées du projet de loi portant fixation du budget des dépenses recouvrables, sont contraires à la fois aux engagements pris par le pays envers les sinistrés, aux intérêts de la France et du croit lui-même.

2. Que pour éviter certains dangers, contre lesquels d'ailleurs le gouvernement s'est armé, il y a lieu de supprimer en fait les dépenses elles-mêmes prévues ainsi que les dépenses de fonctionnement et spécialement les plus onéreuses, d'une sécurité qui appartient à tous les Français.

3. Qu'en limitant les indemnités allouées pour la reconstruction immobilière quand le remploi n'a pas lieu, on ne peut que nuire au sinistré lui-même, les ruines en fait des dispositions essentielles de la loi de réparation.

4. Qu'en envisageant le non-remplissage pour les possesseurs urbains, le projet de loi compromet le relèvement des régions dévastées tout en créant une inégalité injustifiable entre les citoyens et les ruraux.

5. Qu'au lieu de faciliter l'habillage inéluctable des deux catégories de sinistrés, ceux auxquels la loi de réparation aura été appliquée et ceux auxquels son application sera refusée.

6. Qu'en créant des dispositions projetées non seulement la négation même des principes fondamentaux de la loi du 17 mai 1919, qui doit demeurer la charte des sinistrés, et ce d'une manière irréversible, en la parole de la France.

En conséquence, il proteste énergiquement contre les textes soumis au Parlement et conclut à leur disjonction du projet de loi.

Une importante démarche auprès des Ministres des Finances et des R. L.

Paris, 29. — Les membres de la Commission des Régions Libérées de la Chambre entendront, demain mercredi, les Ministres des Finances et des Régions Libérées, au sujet des dispositions insérées dans le projet de budget des dépenses recouvrables.

On doute que les deux ministres fassent des déclarations susceptibles de donner satisfaction aux parlementaires des départements dévastés, qui réclament énergiquement, depuis le dépôt du projet, l'autorisation d'examiner et de discuter en commun les dispositions nouvelles préconisées par le Ministre des Finances.

Cette question de la disjonction sera vraisemblablement réglée jeudi prochain, au cours de la session de la Commission des sinistrés ; car, si cette Commission, qui doit entendre un exposé de M. Aymon, se prononce pour le renvoi des articles discutés devant la Commission des Régions libérées, la disjonction sera prononcée de droit.

On pourra célébrer alors une première victoire de nos parlementaires dans la bataille qui ont entrepris de faire respecter les droits reconnus aux sinistrés par la loi de 1919 sur les dommages de guerre.

DERNIERE HEURE

Le voyage de M. Millerand en Alsace

A Colmar et à Munster

Colmar, 29. — Le Président de la République, dont l'arrivée à Colmar hier soir n'était pas officielle, a été reçu à la Préfecture, ce matin, à 9 h. 10, à la Préfecture.

M. Millerand a excursionné dans la vallée de Munster, toute verdoyante, et a visité le dernier château des Voges qui aboutit au col de la Schlutz et, de là, par les vignobles les plus réputés d'Alsace.

La route est fraîche, malgré le soleil déjà très chaud. On a été la première fois à Wissembourg dont toute la population est massée sur la place de l'Hôtel de Ville au milieu des acclamations. Les habitants de Wissembourg ont été très fiers de recevoir le Président, qui a été très touché par les compliments du Conseil municipal. Un reportage est paru dans le journal de Colmar sur le voyage de M. Millerand.

Le Président, dans sa réponse au Conseil municipal et au Conseil général, annonce que M. Colrat, garde des Sceaux, est chargé de la tutelle de l'Alsace-Lorraine et donne une bonne nouvelle : le Gouvernement inscrit dans la loi de finances prochainement 50 millions destinés à parer l'état de ruine de ses villages sinistrés.

Le Président, pour le retour, prend la route de Turckheim, dont le vin est célèbre dans le monde entier. La ville est extrêmement curieuse, vieilles maisons datant du quatorzième siècle, miraculeusement épargnées par les obus. La population est massée sur la place du village où un vin d'honneur est offert à la suite du Président.

Après le dîner de la station de Rapp, à Colmar, les troupes ont été passées en revue, à 10 h. 30. M. Millerand, après avoir visité le Musée, a présidé un banquet à la salle des Cathédrales.

L'arrivée à Strasbourg

L'après-midi le Président a remis la croix de guerre à Sélestat, où il a visité la maison de Lapare, Vieille, sénateur.

L'arrivée à Metz

L'après-midi le Président a remis la croix de guerre à Metz, où il a visité la maison de Lapare, Vieille, sénateur.

Le Président a été reçu à Metz par le préfet et le maire. Il a visité la maison de Lapare, Vieille, sénateur.

Le Président a été reçu à Metz par le préfet et le maire. Il a visité la maison de Lapare, Vieille, sénateur.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Paillote. Télé. 9-51. DEPUTÉ GENERAL : 13, Rue Louis Carlier.

Fêtes Sportives de l'Amitié Franco-Belge

LE CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE TIR A L'ARC AU BERCEAU A L'OISEAU

Le tir du 27 mai, organisé par la société le Cercle Saint-Joseph des Champs, 22, rue de la Paix, a obtenu le succès des tirs précédents.

Le local, disposé pratiquement, permettant aux tireurs attendant leur tour de s'exercer dans un jeu supplémentaire, une grande animation a régné toute la journée aux alentours du local, 302 tireurs venus des environs de Tournai, Douai, se sont disputés les 1.000 francs d'enjeu. Voici les noms des tireurs ayant abattu l'oiseau :

Oiseau du centre. — 1er, Nys J.-B., Nouvelle-Aventure, Roubaix; 2e, Leignel E., de la Concorde, Roubaix; 3e, Bon Flémond, Nouvelle-Aventure, Roubaix; 4e, Lecoq Cyr, de la Concorde, Roubaix; 5e, Cabv François, Les Enfants de Gayants, Douai; 6e, Lezy Jean-Louis, Leers; 7e, Vienne Henri, Saint-Joseph des Champs, Roubaix; 8e, Vanligem Achille, Leers; 9e, Wanin Auguste, Grand Jeu d'Arc, Roubaix; 10e, Prévost Auguste, Pinson d'Or, Roubaix; 11e, Eouchoux Adolphe, Grand Logis, Linselles; 12e, Dubois André, Grand Jeu d'Arc, Roubaix; 13e, Favier René, Marais de Lomme; 14e, Favier René, Marais de Lomme.

Oiseau de côté. — 1er, Deloescu Emilie, Nouvelle Aventure, Roubaix; 2e, Lemaître Edm., Heillemes; 3e, Letiers Marcel, Bon Chamin, Vattreles; 4e, Carrière Emile, Châti du Parc, Tournai; 5e, Deghouth Coq François, Roubaix; 6e, Cardon Ad., Saint-Joseph des Champs, Roubaix; 7e, Ca pelle Henri, Pinson d'Or, Roubaix; 8e, Florin Paul, Saint-Joseph des Champs, Roubaix; 9e, Florin Fr., Saint-Joseph des Champs, Roubaix.

Un arrêt dangereux

Un de nos lecteurs appelle notre attention sur un fait susceptible de préoccuper l'administration des tramways Mongy. On a remarqué avec satisfaction les mesures heureuses qui ont été prises sur l'avenue Jean-Jaurès, qui contourne le parc Barbière, pour éviter les accidents. Une balustrade a été installée sur le trajet de l'avenue, afin que soit interdit d'une façon permanente le franchissement de la ligne Mongy. Il est regrettable que les mesures prises ne soient pas étendues à l'ensemble de la ligne, le tramway empruntant la chaussée commune : c'est le passage derrière la grille. Le chemin ne pouvait se poursuivre en droite ligne, en effet, en raison de ce seul obstacle. On ne voit pas le moyen pratique de remédier à cet inconvénient; il faut donc que la voie fasse un crochet pour contourner l'établissement et reprendre la direction normale.

Il n'y aurait absolument rien à objecter si cet endroit n'avait été précisément choisi pour l'installation de l'arrêt de la Laiterie. C'est en plein boulevard que les personnes venant de Roubaix sont obligées d'arrêter, et, notamment, les nombreuses mamans qui conduisent leurs enfants au Parc. Or, la fréquence des véhicules et notamment des autos, qui circulent d'ordinaire à vive allure sur le boulevard, rend le descendant des voyageurs pénible et souvent dangereux.

Il semble qu'il serait prudent, et d'ailleurs facile, de déplacer l'arrêt du Mongy. Quelques mètres avant, ou après la Laiterie, l'inconvénient que nous signalons n'existerait plus, puisque les voyageurs seraient dirigés, dans le deux cas, sur le terrain réservé aux piétons.

Il est bien probable que l'Administration compétente trouvera cette observation juste et ce projet réalisable.

Mort pour la France

Hier est arrivé en gare de Roubaix le corps du soldat Duthillier Alfred, mort pour la France. Le corps a été transporté ensuite au domicile des parents, les voyageurs se sont fait les soins de la Compagnie des Sauteurs-Pompiers de Roubaix.

FÊTES DE BIENFAISANCE

Une importante réunion des comités en vue des fêtes qui seront données les 23, 24 et 25 juin, en faveur de l'œuvre des Convalescents nécessaires chargés de famille, dans les quartiers du Tilleul, du Cheval-Bianc et de la Fraternité, a eu lieu samedi soir, au siège, chez M. L. Carlier, 379, rue de Lannoy, sous la présidence de M. Charles Landre.

M. Delruy, secrétaire général, donne lecture du précédent rapport, qui est adopté, et l'on aborde ensuite l'élaboration du programme qui, par le choix judicieux de ses attractions, promet d'obtenir un très vil succès. Nous pouvons aujourd'hui en donner les grandes lignes :

Samedi 23, il y aura une grande retraite aux flambeaux, précédée d'un brillant concert.

Le dimanche 24 comportera des jeux divers : un concours de tir, une fête foraine, un grand carnaval d'été avec primes importantes, et le concours d'un grand nombre de sociétés de musique Françaises et étrangères; ballets; poses plastiques; illumination générale.

Le lundi 25, il y aura une grande braderie à partir de 14 heures, et le soir on donnera un attrayant concert.

Le mercredi 27, grand concert ciné, rue de Joutroy.

Comme on le voit par cet aperçu, ces fêtes, si le beau temps se met de partie, attireront les promeneurs en foule ces jours-là, dans ces populeux quartiers.

ENQUÊTE SUR L'INSTALLATION D'UNE VACHERIE

M. Dohoul-Leplat Henri, d'occupant à Roubaix a demandé à M. le Préfet du Nord une demande à l'effet d'obtenir l'autorisation d'établir une vacherie à Roubaix, rue de la Chaussée, 21.

L'enquête sera ouverte à Roubaix, du 30 mai au 13 juin 1923.

Toutes personnes qui auraient à présenter des moyens d'opposition contre ce projet, ou à formuler des observations à son sujet, devront les faire connaître dans le délai de 15 jours, à compter du jour de l'apposition de la présente affiche, à M. le directeur du service d'hygiène chargé de procéder à l'enquête de commodo et incommodo.

La demande et les plans sont déposés durant l'enquête au bureau municipal d'hygiène, rue d'Alsace, 45, où ils peuvent être consultés par les intéressés.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Ce soir mercredi, à 8 h. du soir, au Café du Centre, Grande Place, réunion extraordinaire du Comité de la Section roubaissienne, en vue de l'organisation du Congrès départemental du 4 Juillet.

Présence indispensable.

AMICALE DES ARTS

SECTION PHOTOGRAPHIQUE. — La réunion hebdomadaire du Comité de la Section photographique aura lieu aujourd'hui mercredi 30 mai à 19 h. 30, au chef-de-canon, 103 rue des Arts. Nous prions les amateurs qui voudraient faire partie de la section de se faire inscrire au siège, 103, rue des Arts.

Innovation intéressante

Par le prix habituel de souscription 300 francs, l'Édition 1924 de l'ANNUAIRE HAVAS y comprendra, dans le même volume, la liste très détaillée des principaux PROFESSIONNELS DU PAS-DE-CALAIS. 9952.

SERVICE DES EAUX

Par suite de réparations, la distribution d'eau potable sera interrompue, Grande-Rue, entre la Place Nadard et le Quai de Lorient, à partir du Mardi 29 courant à 15 h. 30, pendant 30 heures environ.

LA MARCHÉ DU TRAVAIL

Pendant la semaine du 21 au 26 mai 1923 l'Office municipal de placement gratuit, 2, rue Nain, à Roubaix, a effectué 22 placements dans la métallurgie, l'agriculture, le textile, comme manœuvres et dans les services domestiques.

60 demandes n'ont pu être satisfaites; elles émanent d'ouvriers du textile, de la métallurgie, des métaux et de manœuvres.

11 offres n'ont pu être satisfaites, elles intéressent les industries du bois, le commerce et les services domestiques.

35 Belges, 2 Hollandais, et 1 Tchéco-Slovaque ont fait régulariser leurs papiers, pour s'employer dans les industries textiles du bâtiment, du bois ou comme manœuvres.

ÉTAT CIVIL

Naisances. — Roger Pauchant, Grande-Rue, 33; André Devogèle, rue d'Alger, 40; Raymond Dewelr, rue Angès, 42; Gerçolette Florin, rue de la Chapelle, 26.

Morts. — Amanda Dumon, 16 ans, rue d'Alger, 40; Anna Herlemont, épouse Foinant, 59 ans, rue Barbière, 35; Jacqueline Billiet, 2 jours, Boulevard Strasbourg, 12.

METS UN PEU D'IAKA

ASSISTOT TU VERAS L'ALUMINIUM BRILLER.

WATTHYOS

A LA FRONTIÈRE. — Des douaniers de service au sentier des Basses, ont arrêté hier matin à 1 h. 30, un Algérien nommé Merkhons Bonissandou, 29 ans, manœuvre, se disant sans domicile fixe, et qui conduisait en Belgique deux chiens destinés à l'élevage.

Bonissandou a été remis aux gendarmes pour être conduit à Lille.

EN TRAVAILLANT. — Cyrille Destoup, ouvrier de briquetterie, travaillant dans un chantier, rue Monge, s'est fait une contusion violente de la région lombaire. M. le docteur Broquet prévoit une incapacité de travail de deux semaines.

FÊTES DES ÉCOLES LAIQUES. — La fête annuelle des Ecoles laïques, organisée par le Comité de la Caisse des Ecoles, sous les auspices de la Municipalité, aura lieu le dimanche 9. La date sera définitivement fixée dans une prochaine réunion du Comité d'organisation.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Demain jeudi, consultations de nourrissons à 9 h. à l'école de filles, rue de Tournai, et à 14 h. 30 à l'école de la rue de la Ballière. Des billets de tombola seront distribués gratuitement aux mères présentant leur enfant.

ECHENILLAGE. — Il est rappelé à toutes fins utiles, que, conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du 24 Décembre 1912, l'échenillage du printemps, auquel sont astreints tous les exploitants de propriétés closes ou non closes, doit être terminé le 1er Juillet prochain.

CERCLE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Ajourné d'ici à 19 h. 30, répétition générale. Présence indispensable. Communication importante.

ÉTAT CIVIL. — Naisances. — Gérard Préau, rue du Petit Tournai, 14; Emille Daniel, rue du Château d'Or, 55. Publication. — Paul Dumez, ajusteur, Carrière Grimonprez, 25 et Marie Decae, solgère, rue Dombasle, 16 à Roubaix. Décès. — Madeleine Debythre, 11 mois, rue de Laers, 498/6.

CROIX

ADJUDICATION. — L'adjudication des droits de place, hermines, marchés, etc., pour trois années du 1er juillet 1923 au 30 juin 1926, a eu lieu à la Mairie, le samedi 26 mai, à 10 heures, au domicile de M. Desvillers, qui avait soumissionné pour la somme de 500 francs par année, a été déclaré adjudicataire.

ÉTAT-CIVIL. — Naisances. — Solange Baert, rue Falckherbe, 33; Jacques Lambaert, rue Ferrer, 74.

LANNQY

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu les lundis 4 juin, de 8 h. 30 à 10 heures, au domicile de M. le Maire de Lannoy, 155, rue de la Boucherie.

LVS

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu le vendredi 7 juin, de 8 h. 30 à 11 heures du matin, au domicile de M. le Maire de Lannoy, 155, rue de la Boucherie.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu le samedi 8 juin, de 8 h. 30 à 11 heures du matin, au domicile de M. le Maire de Lannoy, 155, rue de la Boucherie.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu le dimanche 9 juin, de 8 h. 30 à 11 heures du matin, au domicile de M. le Maire de Lannoy, 155, rue de la Boucherie.

HEM

RECEPTION DE « LA GAULOISE ». — Lundi dans la soirée, la Municipalité a reçu à la Mairie, la société de gymnastique « La Gauloise », qui a obtenu à Roubaix le prix d'excellence couronné. Les sociétés de gymnastique « La Fraternelle », et « la Fanfare Municipale » assistaient à cette réception, à la Mairie.

phalange du prix qu'elle vient de remporter et particulièrement le dévoué énar, M. Bétrémeux.

LA DUCASSE. — La ducasse d'été qui s'est déroulée pendant les journées des 27, 28 et 29 mai a obtenu malgré le temps incertain des trois jours, un vil succès. Une grande animation a régné sur le terrain de la ducasse, les visiteurs étaient très nombreux et les bénéfices ont été très avancés de la soirée pendant ces trois jours.

TOUFFLERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche soir à la présidence de M. Gallot, maire. M. Derubais est nommé secrétaire de séance. Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé.

Assistance aux familles nombreuses. — Le Conseil arrête au taux de 7 fr. 50 (maximum) le montant de l'allocation à attribuer par et par enfant au bénéficiaire de la loi du 14 juillet 1913 sur l'assistance aux familles nombreuses.

Assistance aux nourritsions. — Lecture est donnée de la lettre préfectorale du 25 mai 1923, relative aux consultations de nourritsions ainsi que du règlement départemental.

Le Conseil décide de fixer à 2 fr. 50 la somme à allouer à chaque personne présentant un enfant âgé de moins de un an à une consultation.

Application des travaux de voirie. — Le Conseil approuve les devis et rapports de l'agent voyer relatif à l'adjudication pour les années 1923-24 et 25 pour l'entretien des chemins vicinaux ordinaires.

Le Conseil approuve les comptes, budgets additionnel 1923 et primitif 1923 du Bureau de bienfaisance sont acceptés.

Le Conseil ouvre, pour insuffisance budgétaire de 1922, un crédit de 13.668 fr. 23.

Le Conseil approuve le budget additionnel de 1923 et le budget primitif de 1924 qui nécessite une autorisation de l'Etat pour l'équilibrer. La suite des suites est ensuite prononcée pour questions d'assistance.

AU CONSEIL CANTONAL. — Conformément à l'article 24 de la loi du 1er avril 1923, les sociétés de secours mutuels doivent être reconnues comme sociétés cantonales.

Sont désignés comme délégués pour l'élection qui aura lieu le dimanche 3 juin, à la Mairie :

Pierre et Louis Potier; de la société Saint-Pierre, M. Alphonse Boussomart.

Le Bureau de bienfaisance a désigné M. Louis Brunin comme représentant du Bureau de Bienfaisance au Conseil Cantonal chargé d'examiner les comptes et le budget.

OBJET PERDU. — Il a été perdu pendant les fêtes du Cinquantenaire de la Musique une médaille et une chaîne en or. Prière de les déposer au secrétariat de la Mairie.

ASSISTANCE. — La liste d'assistance aux vieux et infirmes, infirmes et incurables privés de ressources, sont déposées au secrétariat de la Mairie.

VACCINATION ET REVACCINATION. — La séance de vaccination et revaccination aura lieu le jeudi 31 mai, à la Mairie, de 11 à 12 heures. Il est rappelé qu'elle est obligatoire pour les enfants jusqu'à 1 an, au cours de la vie.

LE RETOUR DE NOS MORTS

Vendredi 1er juin, à 14 heures 30 très précises, deux corps de soldats tourquennois, Liehner Joseph, soldat au 4e zouaves, et Vascocaneghem Henri, soldat au 86e R. I., seront transportés solennellement dans la salle des Hospices, rue de la Mairie, transformée en chambre funéraire, d'où ils seront dirigés ultérieurement sur les cimetières de la ville.

Réunion des délégations officielles et des groupements d'anciens militaires, invités par l'Administration municipale, à 14 h. 15, gare des voyageurs.

Les habitants de Tourcoing auront à cœur de venir rendre hommage à la mémoire de leurs compatriotes, morts glorieusement pour la France.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

A la filature de coton de MM. Desormont et Compagnie, rue du Cymbale, une étrangère, Bremlan Yvonne, 27 ans, à Mouscron, 22, rue de la Chapelle, a été prise par la vis de serrage du manchon d'accouplement et a eu le bras entraîné dans son mouvement. Arrachement de l'annulaire gauche, qui a dû être amputé à sa base et une fracture des deux os de l'avant-bras gauche au tiers inférieur. Incapacité de travail de deux mois et demi, définitivement.

Le peignage de MM. A. et P. Pollet, rue de Dunkerque, un homme de peine, Labe Edmond, 25 ans, avenue de la Ferme, 81 à Menin, a fait une chute et s'est blessé au genou. Plaie contuse et hémorrhagie du genou gauche. Repos trois semaines.

Faites votre Cuisine au Gaz

Rapidité Propreté Economie

LES INDESIRABLES

Les gendarmes de Tourcoing ont reçu de la prison de Paris, conduit à la frontière et remis à leurs collègues de Mouscron, les nommés Deef Martha, 27 ans, réclamée par le parquet de Grand, pour vol, et Debien Jean, 38 ans, employé de commerce, réclama par le parquet de Verviers, pour faux et usage de faux.

ÉTAT CIVIL

Naisances. — Julien Vandepanckel, rue de la Blanche-Croix, 198; Yvette Brietclerc, rue de Luxembourg, 9; Jean Corne, rue de Mulhouse, 33; Mireille Pardenen, rue d'Orléans, 51; Louis Dhal, rue de la Laiterie, 65; Denise Biffert, rue Auber, 72; Albert Schyten, rue du Pont de Neuville, 155; Jeanne Duquesnoy, rue du Centre, 60; Germaine Delannoy, rue du Brun Pail, 199.

ÉTAT-CIVIL. — Naisances. — Alphonse Suin, carrière de la Pipe, 44; Henriette Parmentier, rue du Dronckart, 119; Roger Brat, rue de Gand, 60.

LILLE

En marge d'un crime

CONTRE ANDRÉ GRAS, LES PLAINTES AFFLUENT

Spontanément, deux dames sont venues à la sûreté, pour déposer contre le sieur André Gras, inculpé notamment, au sujet dans quelques conditions, d'outrages publics aux bonnes mœurs.

Ces dames ont déclaré que le sadique individu les avaient poursuivies et menacées grossièrement.

L'une d'elles, même, fut rejointe par Gras la nuit, alors qu'elle passait à l'angle des rues Balisbonne et Masséna.

Comme elle repoussait ce triste personnage, celui-ci lui asséna dans le visage et sous le menton deux violents coups de poing.

Il fallut l'arrivée d'un vigile, M. D..., armé d'une matraque et à qui aide et protection furent demandées pour mettre en fuite André Gras. Ce dernier, qui paraissait extrêmement excité, se retira en proférant des menaces.

A la sûreté et au parquet, les soupçons qui pesaient contre Gras à propos du crime de la rue Mercier sont loin d'être complètement dissipés.

AU PARQUET

LE CAMBRIOLEUR VAUTHIER

M. le juge d'instruction Thérès a interrogé hier le cambrioleur Vauthier, au sujet d'un nouveau méfait relatif à sa charge. Il s'agit du vol d'une quarantaine de francs que Vauthier, âgé de 30 ans, avait commis dans son domicile après avoir reçu les premiers secours.

RENVERSEE PAR UN CYCLISTE

Dans la matinée d'hier, vers dix heures, Mlle Zoé Thélu, servante au buffet de la Gare, a été renversée sur la place de la Gare par un cycliste, Henri Guibert, manœuvre, demeurant cité Goudemand, et blessée à la tête.

LES SUITES DE L'IVRESSE. — Les nommés Hamercoq Ahmed et Pierre Ledu, âgés de 28 ans, manœuvres, cité Goudemand, ont été conduits au violon pour ivresse manifeste et rébellion contre agents.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

AVION

LIVROGNE ET LES GENDARMES. — Si trouvant pris de boisson et voyant passer des gendarmes, Joseph Goubet, terrassier à Arras, se mit à leur insulter. Il a été gratifié d'un procès-verbal.

MERICOURT-SOUL-LENS

UNE BICYCLETTE DISPARAIT. — Une bicyclette, d'une valeur de 100 francs, a été volée au préjudice de la Compagnie du Nord à M. Achille Ron, chef de gare à Méricourt, à la porte d'un immeuble où il était entreposé pour les besoins de son service. La gendarmerie a ouvert une enquête.

MONDICOURT

UN VOLEUR PASSA. — Mettant à profit l'absence des époux Héroguelle, cultivateurs à Mondicourt, qui étaient partis dans les champs, un voleur s'introduisit chez eux et trouvant cachés dans une soupètrre une somme d'environ 100 francs, préleva 55 francs, qu'il emporta. Une enquête a été ouverte.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

CLASSE 1923. — La bureau de recrutement se tiendra à la disposition des jeunes gens de la classe 1923 à l'Hôtel de Courtais, les 1, 7, 8 et 9 juin à partir de 6 heures du matin.

MORT MYSTERIEUSE

D'UN GRENADIER A BRUXELLES

La nuit, vers une heure, des soldats découvrirent sur les marches d'un escalier de la caserne des grenadiers, à Bruxelles, le cadavre d'un de leurs camarades, le nommé Emile D..., originaire de Hal, et qui venait d'être mobilisé.

Le cadavre portait une plaie profonde dans la région occipitale. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital militaire, avenue de la Couronne.

Y a-t